

Élections européennes

Dimanche 9 juin, de 8 heures à 20 heures

En France, les élections européennes ont lieu le **dimanche 9 juin 2024**. Les citoyens âgés d'au moins 18 ans et inscrits sur les listes électorales communales, consulaires ou complémentaires européens peuvent voter. Il est aussi possible de voter par procuration.



81 députés européens seront élus en France en 2024, soit deux de plus que lors des élections de 2019. Au total, le Parlement européen comptera 720 députés contre 705 actuellement.

Infos pratiques

- <u>Service en ligne pour vérifier son inscription sur les listes électorales :</u> Connectez-vous désormais de manière sécurisée via France connect
- <u>Service de procuration :</u> Mise en place de la procédure d'établissement des procurations totalement dématérialisée pour ce scrutin du 9/06/2024 sans avoir à passer en gendarmerie EXCLUSIVEMENT aux personnes possesseurs de la nouvelle carte d'identité à puce !

Liens utiles

Plus d'information sur les élections européennes

Le vote par procuration : votre mandataire ne devra plus nécessairement voter dans la même commune que vous Tout sur les élections : bureaux de vote, procuration....